



Aide d'Etat ou aides régionales ou publiques renovations

Par Charlotte170323

Bonjour, je cherche à connaître les aides existantes éventuelles me permettant

1- de refaire l'intégralité de mon électricité vétuste à l'achat de mon appartement (pas de liaison à la Terre, pas de prise de terre donc) et donc pas de protection humaine, évidemment donc pas aux normes.

2- de bénéficier d'un grand soutien financier afin de changer mes fenêtres et portes-fenêtres actuellement en simple vitrage et directement impliquées dans le mauvais classement DPE de mon appartement classé en E actuellement sans aucun travaux encore réalisé.

3- de bénéficier d'un grand soutien de financement de l'isolation de mes murs intérieurs donnant sur l'extérieur de l'immeuble.

Sachant que, sous réserve de pouvoir bénéficier de la prime Renov', je ne peux prétendre qu'à une centaine d'euros d'aide par porte fenêtre (au nombre de 4) et fenêtre (au nombre de 3), avec restriction du choix des matériaux en plus, ce qui est bien dérisoire par rapport au coût total des travaux, d'après l'ADIL contactée récemment.

Est-ce donc l'ANAH qu'il faut contacter afin de monter et présenter un dossier de demande d'aide aux travaux ci-dessus présenté ? Un autre organisme ? Comment les contacter? Quels genre de dossier constituer?

Merci beaucoup d'avance pour vos conseils et retours,

Cordialement,

CC

Par kang74

Bonjour

Il suffit d'aller sur le site de l'Anah et de télécharger le dossier des aides de 2024 :

[url=https://www.anah.gouv.fr/anatheque/le-guide-des-aides-financieres-2024]https://www.anah.gouv.fr/anatheque/le-guide-des-aides-financieres-2024[/url]

Bien évidemment les aides sont conditionnées à vos revenus, votre statut, votre quartier ou des conditions telle la location etc .

Bien évidemment elles ne concernent pas toutes les sortes de travaux .

Chaque aide a son propre dossier, souvent assez complexe, ce pourquoi, même pour la primrénov, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement de l'ANAH (qui n'aide pas financièrement mais recense, voir valide les aides)

Par yapasdequoi

Bonjour,

L'ADIL et l'ANAH donnent les mêmes informations (normalement).

Il n'y a pas d'aide pour l'électricité, par contre pour l'isolation et les menuiseries, c'est possible.

Selon vos revenus, les matériaux choisis, et aussi vérifiez quelle est votre source de chauffage : si vous gardez une chaudière fioul ou gaz, les aides sont minimales.

Renseignez vous aussi sur le PTZ et les CEE.

Par Charlotte170323

Merci beaucoup pour vos retours. J'essaie de faire l'inventaire de tout ce qui pourrait m'aider à financer mes travaux, mais l'inventaire sera court je le devine.

Cordialement ,

CC